



Démarches, Méthodes et Outils

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Publics

Tous les sauveteurs secouristes du travail.

Pré-requis

Etre titulaire d'un certificat de SST.

Objectifs

- Maintenir les compétences du SST définies dans le référentiel national.

Contenu

- L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.
- L'adaptation de la formation :
 - aux modifications du programme,
 - aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation d'accident du travail simulé.

Durée

6 heures pour un groupe de 10 participants. Au delà de 10, la durée de la formation est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire. A partir de 15 participants, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires.

Validation

L'évaluation continue permet, si elle est favorable, de prolonger de 24 mois la durée de validité du certificat de « sauveteur secouriste du travail » délivré par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS.

Cette formation est assurée par un formateur certifié par « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS ».

Modalités d'inscription

La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS : www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html